

Image not found or type unknown



Erreur de livraison en ma faveur sur internet

Par **Belline2**, le **01/10/2008** à **22:18**

Bonjour, mon ami a voulu me faire un cadeau m'offrant un PC commandé sur internet, cependant celui reçu ne correspondait pas à la commande et sa valeur était plus importante (200 euros). Je n'ai pas repris contact avec le site, et 3 semaines plus tard je reçois un mail m'avertissant que je dois retourner le produit (dont je n'ai pas gardé l'emballage et que j'ai utilisé) et envoyer ensuite la facture des frais, pour qu'on me retourne ma commande initiale et les frais d'envoi. Dans le cas contraire ils m'avertissent que je serais débité des 200 euros manquants. Est-ce légal? Ai-je un recours ?
Merci